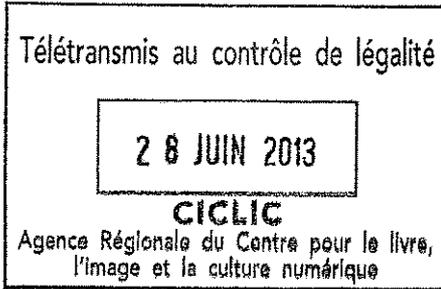


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 14 juin 2013

Le quatorze juin deux mille treize, à quinze heures dix, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu à Issoudun dans les locaux de Ciclic, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 15 mai 2013.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Monsieur Jean-Michel BODIN ; Madame Christine FAUQUET

L'Etat :

Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER ; Monsieur Luc NOBLET

Les personnalités qualifiées :

Madame Emmanuelle DUNAND ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Stéphane DORE

Les représentants du personnel :

Monsieur Philippe LEROY

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Karine GLOANEC-MAURIN ; Monsieur Yann BOURSEGUIN ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Christine DIACON ;

Madame Claire LAMBOLEY ; Madame Anne-Françoise BLOT ; Monsieur Patrick LAMASSOURE ; Madame Fanny BARROT

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur général délégué Culture et Sports à la Région Centre ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission livre et cinéma à la direction de la culture de la Région Centre ; Madame Chantal BAUDE, assistante de Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER, conseiller livre à la DRAC Centre ; Monsieur Olivier MENEUX, directeur de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, chargée de mission affaires générales à Ciclic.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 10

- Votants : 17 (dont huit pouvoirs)

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Délibération 10-2013

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

.../...

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Le compte de gestion 2012 de l'agence a été approuvé par les membres du conseil d'administration le 25 janvier dernier.

Section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Alloué	Emissions et charges rattachées	Restes à réaliser au 31 décembre
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 528 995,28	1 354 709,56	
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 532 021,28	2 484 884,10	
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement			
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	171 700,00	142 152,06	
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	4 417 550,00	2 472 286,65	1 887 585,54
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	12 850,00	9 898,00	
chapitre D 68	Dotations aux amortissements et aux provisions			
Total des dépenses		8 663 116,56	6 463 930,37	1 887 585,54
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 157 088,33		
chapitre R 013	Atténuations de charges	27 950,00	25 073,73	
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	29 700,00	29 698,40	
chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	524 730,00	524 076,78	
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	6 889 400,95	5 559 859,38	1 285 487,98
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	26 800,00	29 284,35	
chapitre R 77	Produits exceptionnels	6 547,28	6 747,28	
chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions			
Total des recettes		8 662 216,56	6 174 739,92	1 285 487,98

Le montant important qui figure en reste à réaliser concerne les soutiens à la création (chapitre 65), en effet il existe un décalage important entre la décision de soutien d'un film et sa réalisation.

Les recettes figurant en reste à réaliser concernent les soldes à recevoir du CNC et de la Région Centre sur les aides à la création (fonds 2011 et 2012), ainsi que le solde de la subvention exceptionnelle de la Région Centre pour faire face aux engagements de Livre au Centre.

.../...

Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT		Alloué	Emissions et charges rattachées	Restes à réaliser au 31 décembre
chapitre D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
chapitre D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	29 700,00	29 698,40	
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	14 500,00	4 949,43	
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	618 988,90	150 373,87	285 560,29
Total des dépenses		663 188,90	185 021,70	285 560,29
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	51 788,90	51 788,90	
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement			
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	171 700,00	142 152,06	
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves			
chapitre R 13	Subventions d'investissement	439 700,00	45 000,00	245 000,00
Total des recettes		663 188,90	238 940,96	245 000,00

Les montants importants figurant en reste à réaliser (en couleur dans le descriptif ci-dessous) concernent essentiellement le programme d'investissement lié à l'équipement numérique des Cinémobiles.

Le programme d'investissement s'est élevé à 435 121,32 € et se décompose comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Avec l'intégration du programme lié à l'équipement numérique des Cinémobiles voté en 2012, il est conforme à nos prévisions budgétaires.

.../...

POLE	LIBELLE DU MATERIEL	QTE	PRIX TTC
Cinéma Audiovisuel	Tablette graphique cintiq 21 ux - wacom	1	2 474,64
	Ordinateurs stations de travail Line Test Z60	2	6 539,45
	appareil photo Canon EOS	1	1 879,00
	Objectifs T50mm	2	1 198,00
	Ordinateur PC	1	1 057,26
	Ordinateur PC	1	1 105,10
SOUS TOTAL CREATION			14 253,45
Education	Unité de tournage ateliers temps scolaire (caméras HD)	2	9 137,63
	Unité de tournage légère Memory Cam Recorder JVC	1	496,34
	Mandarines	3	2 475,72
	Unité de montage	2	7 362,58
	Convertisseur analogique DV Grass Valley	1	499,93
	Vidéoprojecteur salle video	1	3 684,23
SOUS TOTAL EDUCATION			49 427,42
Diffusion	Mobilier bureau	1	621,26
SOUS TOTAL DIFFUSION			621,26
Exploitation	Sonorisation Cinémobiles (équipement)	1	21 498,98
	Sonorisation Cinémobiles (adaptation système et équipement)	1	13 826,72
	Adapation des cabines de projection pour équipement numérique	1	61 582,05
	Equipement numérique	1	186 970,68
SOUS TOTAL EXPLOITATION			283 878,43
Patrimoine	Migration HD Plateforme technique (télécinéma HD 8/S8/9,5/16 mm, moniteurs LCD)	1	65 700,00
	Module 17,5	1	7 300,00
	Station numérisation MacPro Final Cut studio 1	1	6 878,45
	2 Oscilloscope-vecteurscope SD/HD Blackmagic ULTRASCOPE	2	2 102,54
	Vidéoprojecteur itinérant 4500 Lumens SD/HD	1	3 182,70
	Lecteur Digital Betacam compatible beta SP SONY DVW-A510	1	3 229,20
	Logiciel de conversion vidéo Quick time au format DCP pour projecteur Digital Cinéma	1	1 013,39
	Disques durs 2 To	12	4 798,95
	Option import/export TAR POSIX pour librairie LTO	1	3 936,04
	Convertisseur multiformats Up Down Cross	1	704,44
	SOUS TOTAL PATRIMOINE		
Affaires générales	Ordinateur PC	2	2 114,53
	Ordinateur Mac Book Air	1	1 404,07
	Ordinateur PC	1	1 057,26
	Massicot HSM	1	1 020,19
	Glidecam (stabilisateur appareil photo)	1	525,04
	Mobilier tables bureaux	21	6 687,67
SOUS TOTAL AFFAIRES GENERALES			12 808,76

TOTAL	435 121,32
--------------	-------------------

.../...

Etat de l'actif

	Valeur origine	Montant cumulé des amortissements	Valeur nette comptable
Concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	213 633,50	148 408,59	65 224,91
Immobilisations incorporelles			65 224,91
Installations générales et divers	242 483,28	222 775,76	19 707,52
Matériel de transport	87 085,30	44 895,51	42 189,79
Matériel de bureau et matériel informatique	270 895,44	183 943,75	86 951,69
Mobilier	151 757,98	108 868,57	42 889,41
Autres	617 664,14	460 059,84	157 604,30
Immobilisations corporelles			349 342,71
TOTAL	1 583 519,64	1 168 952,02	414 567,62

L'actif de l'agence a augmenté de près de 290 000 € entre 2011 et 2012. L'actif de Livre au Centre intégré au patrimoine de l'agence au 31 décembre 2012 s'élève à 156 000 € pour une valeur nette comptable de 103 000 €.

Résultat

Le compte administratif de l'agence pour l'année 2012 se présente comme suit :

RESULTAT		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice	F	6 463 930,37	6 174 739,92	-289 190,45
	I	185 021,70	187 152,06	2 130,36
Reports de l'exercice N-1	F		1 157 088,33	1 157 088,33
	I		51 788,90	51 788,90
TOTAL	F	6 463 930,37	7 331 828,25	867 897,88
	I	185 021,70	238 940,96	53 919,26
Restes à réaliser à reporter en N+1	F	1 887 585,54	1 285 487,98	-602 097,56
	I	285 560,29	245 000,00	-40 560,29
Résultat cumulé	F	8 351 515,91	8 617 316,23	265 800,32
	I	470 581,99	483 940,96	13 358,97

La section de fonctionnement fait apparaître un déficit de l'exercice de 289 190,45 € cumulé à l'excédent antérieur de 1 157 088,33 €, soit un résultat excédentaire au 31 décembre 2012 de 867 897,88 €.

Les restes à réaliser majoritairement issus des aides à la création font apparaître un besoin de financement de 602 097,56 €.

Les écarts importants entre les réalisations de l'exercice de la section de fonctionnement excédentaires en 2011 et ceux de 2012 déficitaires s'expliquent par l'absence du versement du

.../...

premier acompte de la subvention 2012 du CNC sur les aides à la création. Pour des raisons de signature tardive de l'avenant financier 2012, ce versement ne sera en effet constaté qu'en janvier 2013, cette somme vient donc augmenter les restes à réaliser en recette de fonctionnement.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 265 800,32 €, soit 3,08 % du budget global de la structure (2,47% en 2011).

La section d'investissement fait apparaître un excédent de l'exercice de 2 130,36 €, cumulé à l'excédent antérieur de 51 788,90 €, soit un résultat excédentaire au 31 décembre 2012 de 53 919,26 €.

Les restes à réaliser font apparaître un besoin de financement de 40 560,29 € dû à l'équipement numérique des Cinémobiles.

Répartition analytique des contributions et subventions de fonctionnement de la Région Centre et de l'Etat

REGION CENTRE			ETAT (DRAC-CNC)		
2012	Variation 2011/2012		2012	Variation 2011/2012	
		%			%
2 505 938 €	-14 111 €	-1%	652 990 €	-7 450 €	-1%

Sont ici cumulées les contributions des fondateurs de l'établissement public et les subventions attribuées sur certains secteurs (ateliers de pratiques artistiques, numérisation de films, prime art et essai...).

Les variations 2011/2012 ont été opérées à périmètre constant c'est-à-dire sur la base du cumul des contributions versées à Livre au Centre et à Centre Images en 2011.

La contribution de la Région Centre au fonctionnement de l'agence a diminué de 50 000 € en 2012. Cette diminution a été atténuée (-14 111 € au total) par la réfaction moindre appliquée en 2012 sur notre budget suite à la quote-part sur l'amortissement des subventions régularisée fin 2009 (84 951,38 € déduits en 2011, et 49 062 € déduits en 2012).

Sans cette réfaction, la contribution de la Région Centre au fonctionnement de l'agence aura diminué de près de 2% entre 2011 et 2012, soit une diminution de 1,27% par rapport au budget de fonctionnement total (hors fonds d'aide).

Après un gel budgétaire de 6%, la DRAC a finalement informé l'agence du dégel partiel de ces crédits au mois de septembre 2012. La contribution de la DRAC Centre aura au final diminué de 2% entre 2011 et 2012 (soit -0,27% par rapport au budget de fonctionnement), tandis que

.../...

globalement le financement de l'Etat (DRAC et CNC) a diminué de 1%.

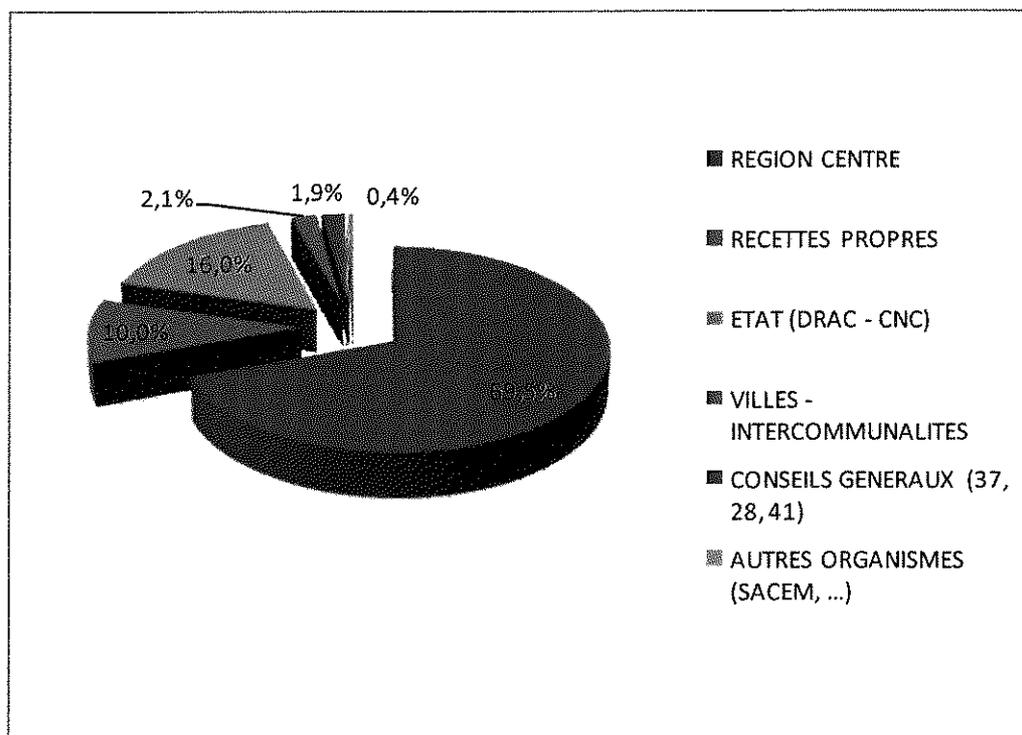
Trois secteurs sont principalement concernés par ces variations :

- le pôle patrimoine avec la baisse de la subvention octroyée par le Ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à projet relatif au plan de numérisation national (- 2 000 €) ;
- le pôle exploitation avec l'augmentation importante de la prime art & essai (cf infra) ;
- le pôle éducation sur lequel a été majoritairement impacté la diminution de la contribution de la DRAC pour l'année 2012 ; la diminution des subventions octroyées aux pratiques artistiques (- 4 650 €) se cumule à cette baisse de la contribution DRAC.

En 2012, les subventions du CNC ont augmenté de 10 000 € grâce au système de prime art & essai et se répartissent comme suit :

- 10 000 € consacrés à la réalisation du Guide Soutiens à la production cinématographique et audiovisuelle Régions, Départements, Villes (Pôle Création) ;
- 43 000 € attribués au festival du film de Vendôme ;
- 18 000 € versés au pôle exploitation dans le cadre de la prime art & essai.

Origine des produits



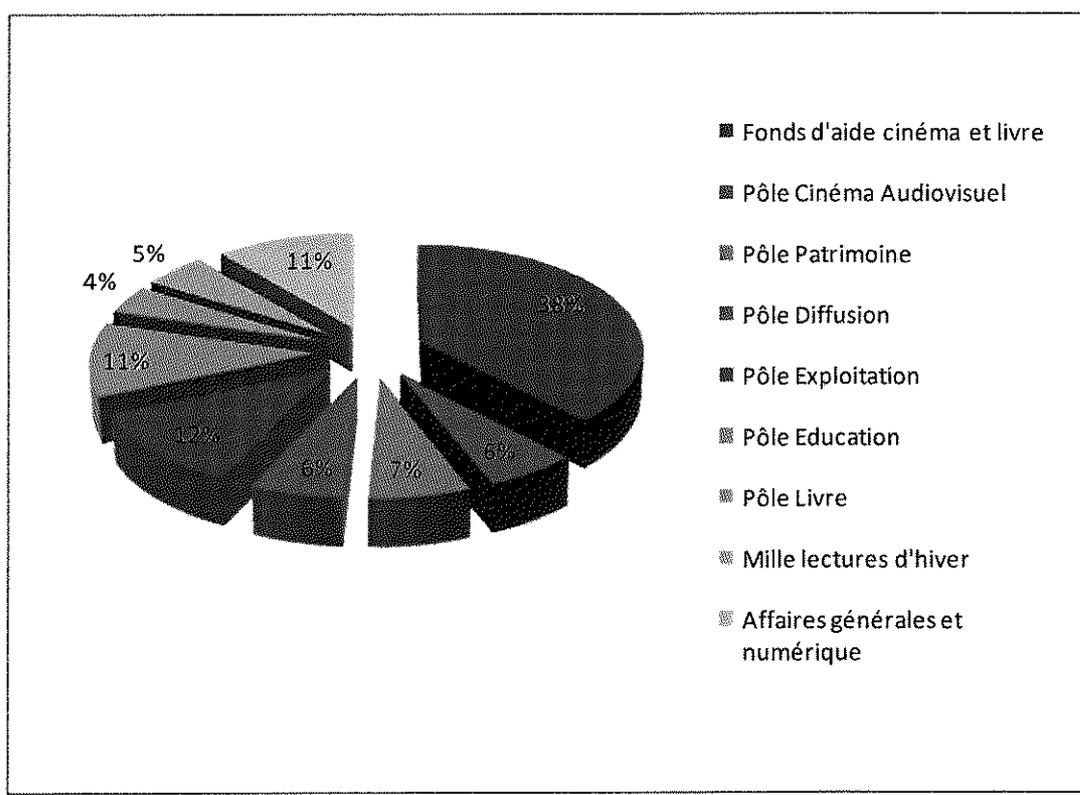
Outre les contributions de la Région Centre et de l'Etat, Ciclic bénéficie de subventions d'autres collectivités telles que des villes, intercommunalités, pays, et enfin les conseils généraux d'Indre-et-Loire, d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.

.../...

La répartition ci-dessus intègre les contributions de la Région et de l'Etat en faveur des aides cinéma et livre. Hors fonds d'aide, la part de la Région Centre diminue à 59 % tandis que celle de l'Etat passe à 18%. Les recettes propres atteignent alors près de 16 % du budget de fonctionnement de l'agence.

Globalement, l'intégration des activités de Livre au Centre ne modifie pas la répartition de l'origine des produits au sein de l'agence.

Répartition analytique des charges



Les fonds d'aide livre et cinéma représentent une part identique à celle de l'année 2011 (37%).

A noter que malgré l'augmentation du périmètre d'activité de l'agence, les affaires générales continuent à représenter 11% des charges de fonctionnement de l'agence.

.../...

BILAN SOCIAL

Tableau des effectifs

Au 31 décembre 2012, Ciclic emploie 43 agents permanents dont 38 agents non titulaires bénéficiant de CDI ou de CDD d'au moins un an et 5 agents titulaires de la fonction publique territoriale. Seulement 43 postes étaient pourvus de façon permanente au 31 décembre 2012 sur les 46 inscrits au tableau des effectifs (35 issus de Centre Images et 11 issus de Livre au Centre).

Les 43 postes permanents représentent 41,7 équivalent temps plein.

La répartition de ces postes sur les différents pôles de l'agence est précisée dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2012, la moyenne d'âge de ces agents est légèrement inférieure à 39 ans. L'équipe est constituée de 22 hommes et de 21 femmes. La moyenne d'âge de la population masculine est de 39 ans, celle de la population féminine de 38 ans.

.../...

Métiers	Centre d'emploi		Temps de travail	Affectation
	Type de contrat	Statut		
POLE CINEMA AUDIOVISUEL - 5 Responsable Cinéma Audiovisuel Coordinateur cinéma Coordinateur audiovisuel Coordinateur Bureau d'accueil de tournages Assistant sectoriel	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 3 ans	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 1 an	attaché territorial	TC	35/35ème
POLE EDUCATION - 7 Responsable Education Chargé de mission Édition pédagogique Coordinateur Passerels d'images Coordinateur enseignement supérieur Coordinateur dispositifs scolaires Coordinateur pratiques artistiques Assistant pratiques artistiques	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	x	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TNC	32/35ème
	CDD 18 mois	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 3 ans	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 1 an	attaché territorial	TNC	30/35ème
POLE DIFFUSION - 3 Responsable Diffusion Coordinateur diffusion Coordinateur festival/diffusion	x	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	x	attaché territorial	TC	35/35ème
		attaché territorial	TC	35/35ème
POLE EXPLOITATION - 7 Responsable Exploitation Assistant administratif Coordinateur technique Révisseur projectionniste Révisseur projectionniste Révisseur projectionniste	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	adjoint administratif principal	TNC	32/35ème
	CDD 3 ans	technicien principal	TC	35/35ème
	CDI droit public	principal	TC	35/35ème
	CDI droit public	agent de maîtrise	TC	35/35ème
	CDD 3 ans	agent de maîtrise	TC	35/35ème
POLE LIVRE - 5 Responsable Livre Chargé de mission Livre professionnels Coordinateur média social et réseaux professionnels Coordinateur aides et formation Coordinateur Écrivains au Centre	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 3 ans	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 1 an	attaché territorial	TC	35/35ème
	à pourvoir	attaché territorial	TNC	35/35ème
POLE MILLE LECTURES D'HIVER - 2 Responsable Mille lectures Assistant Mille lectures	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 1 an	attaché territorial	TC	35/35ème
POLE PATRIMOINE - 5 Responsable Patrimoine Coordinateur technique Chargé de collecte et de valorisation Documentaliste Assistant administratif	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDD 3 ans	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
INFORMATION, TERRITOIRES ET DVPT NUMERIQUE - 4 Responsable Information, territoires et développement numérique Chargé de développement numérique Coordinateur édition Coordinateur multimédia	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	à pourvoir	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
DIRECTION - AFFAIRES GENERALES - 8 Directeur Assistant de direction Chargé d'études et d'information Directeur administratif et financier Gestionnaire ressources humaines et budget Coordinateur comptabilité Assistant accueil / standard Assistant administratif Assistant administratif	CDD 5 ans	administrateur HC	TC	35/35ème
	CDD 1 an	administrateur territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	administrateur territorial	TC	35/35ème
	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	x	attaché territorial	TC	35/35ème
	à pourvoir	attaché territorial	TC	35/35ème
		attaché territorial	TC	35/35ème
		attaché territorial	TC	35/35ème
		attaché territorial	TC	35/35ème
		attaché territorial	TC	35/35ème

Agence régionale du Centre
Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'Etat
(Article L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

Accroissement temporaire d'activité

L'agence doit faire face à des besoins en personnel en période de forte activité. Conformément à l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, l'établissement peut recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois. Ainsi en 2012, nous avons fait appel à 15 agents sur ce type de contrat d'une durée comprise entre 1 mois et 6 mois.

Enfin s'agissant des besoins occasionnels (intermittents du spectacle ou régime général d'une durée inférieure à un mois), l'agence y a toujours massivement recours sur les pôles éducation, patrimoine et dans le cadre du dispositif Mille lectures d'hiver.

En 2012, 1 202 contrats de travail ont été conclus, soit 448 contrats de plus qu'en 2011. Cette hausse de près de 60 % est portée presque intégralement par le dispositif Mille lectures d'hiver. L'agence est ainsi passée d'un traitement moyen de 63 contrats par mois à 100 par mois.

Stagiaires

Ciclic a accueilli cinq stagiaires (huit en 2011) issus de master 1 et 2, ou licences professionnelles pour des durées supérieures à deux mois.

Neuf étudiants ont par ailleurs bénéficié de stages d'observation au sein de la structure durant l'année 2012 (collège, lycées général et professionnel, Beaux-Arts, BTS).

Masse salariale

La masse salariale brute se répartit de la façon suivante :

	2011			2012	
	Livre au Centre	Centre Images	TOTAL	Ciclic	%
Agents inscrits au tableau des effectifs	338 601,24 €	877 825,82 €	1 216 427,06 €	1 171 065,61 €	74%
Renforts et besoins occasionnels					
<i>Annexes VIII et X</i>	137 152,67 €	97 259,22 €	234 411,89 €	215 515,74 €	
<i>Régime général</i>	- €	191 347,80 €	191 347,80 €	195 094,50 €	26%
	475 753,91 €	1 166 432,84 €	1 642 186,75 €	1 581 675,85 €	

La répartition entre les renforts / besoins occasionnels et les agents inscrits au tableau des effectifs reste identique à l'année dernière.

Précisons en outre que suite à l'intégration du dispositif Mille lectures d'hiver, la proportion de contrats relevant des annexes VIII et X au règlement général annexé à la convention du 18 janvier 2006 relative à l'aide au retour à l'emploi et à l'indemnisation du chômage représente 52 % des renforts et besoins occasionnels (34 % en 2011 pour Centre Images).

.../...

Globalement, la masse salariale de Ciclic est inférieure de 3,7% à la masse salariale cumulée de Centre Images et de Livre au Centre en 2011.

Sur les contrats annexes VIII et X, la variation 2011/2012 est de - 8 % ; elle est de 2% sur les renforts en régime général et de près de - 3,7 % sur les agents permanents.

Rapport des dépenses de personnel / montant total des charges

(en milliers d'euros)	2010		2011		2012	
	Centre Images	Livre au Centre	Centre Images	Ciclic		
Rémunérations brutes	1 135	475 754	1 166	1 583		
Cotisations sociales	669	265 249	679	885		
Intérimaires et stagiaires écoles	16	0	21	17		
Comptes de charges (hors fonds d'aide)	3 639	1 086 969	3 353	3 937		
	50,01%	68,17%	55,65%	63,12%		

L'intégration des activités liées au livre a conduit à une augmentation de 8 points du rapport des dépenses de personnel dans les charges de l'agence.

Il est tout de même intéressant de noter que ce même rapport était encore supérieur à Livre au Centre en 2011.

Action sociale

En matière d'action sociale, et corrélé à l'augmentation de l'effectif, le coût des avantages sociaux proposés aux agents a augmenté de près de 34 % entre 2011 et 2012.

Pour rappel, les dépenses en matière d'action sociale de l'agence s'élevaient à 762 € par agent en 2011. Ce ratio est de 851 € en 2012.

	CNAS	APEH	Tickets restaurant	Participation transports en commun	TOTAL
2010	7142,04	1691,55	13477,96	59,9	22 371,45
2011	7 898,28	1 786,20	17 601,58	362,80	27 648,86
2012	8 326,50	1 834,80	25 097,36	1 654,50	36 913,16

Congés maladie

Depuis 2009, il s'agit uniquement de congés octroyés pour maladie ordinaire. Le nombre de jour d'arrêt de travail a nettement diminué entre 2011 et 2012. Ce nombre toujours important est pour plus de 75 % le fait d'un agent ayant été en arrêt de maladie ordinaire quasiment toute l'année 2012. Sans cela, la durée moyenne d'arrêt au sein de Ciclic ne serait que de 9 jours.

.../...

Sur les 12 agents absents en 2012 pour congés maladie, seuls 3 d'entre eux ont eu un arrêt supérieur à 15 jours.

	Nb de jours	Nb d'agents	Durée moyenne
2010	510	13	39
2011	557	18	31
2012	446	12	37

Formation

Compte tenu de la spécificité des métiers de l'agence, seuls 5 agents ont suivi des formations au CNFPT, cela a représenté 114 heures de formation (soit une moyenne de 23 heures par agent). Pour rappel, le montant de la cotisation de Ciclic auprès du CNFPT pour l'année 2012 s'est élevé à 11 680 €.

	Nombre de formations CNFPT			
	<i>Prépa concours</i>	<i>Hygiène et sécurité</i>	<i>Perfectionnement</i>	<i>Intégration</i>
Nb de formation effectuées	0	0	3	2
Total heures de formation	0	0	54	60
Moyenne Heures de formation par agent	0	0	18	30

17 agents ont bénéficié de formations en dehors du CNFPT, cela a représenté 218 heures de formation (soit une moyenne de 13 heures par agent), pour un coût total de 9 030 € et un coût moyen de 564 € par formation.

	Nombre de formations hors CNFPT		
	<i>Prépa concours</i>	<i>Hygiène et sécurité</i>	<i>Perfectionnement</i>
Nb de formation effectuées	2	14	8
Total heures de formation	CNED	74	143,5
Moyenne Heures de formation par agent	CNED	10,6	17,9

.../...

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'approuver le compte administratif 2012 de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Votants : 17

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel
Olivier MENEUX



Télétransmis au contrôle de légalité

28 JUIN 2013

CICLIC

Agence Régionale du Centre pour le livre,
l'image et la culture numérique

REPUBLIQUE FRANCAISE

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)

Numéro SIRET:

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE CHATEAU-RENAULT

COMMUNE

**dont la population est comprise
entre 3.500 habitants et 10.000 habitants**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

ANNEE 2012

SOMMAIRE

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans objet
A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans objet
A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	Sans objet
A5 - Etalement des provisions	Sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit bail	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat Public - Privé	Sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.6 - Etat des engagements reçus	54
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans objet

SOMMAIRE

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans objet
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Sans objet
D2 - Arrêté et signatures	66

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut-être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES
I
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET**I****B****POUR MEMOIRE**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Compte administratif 2012
---	------------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	AI

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 463 930.37	G	6 174 739.92
	Section d'investissement	B	185 021.70	H	187 152.06
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 157 088.33
	Report en section d'investissement (001)	D		J	51 788.90
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	6 648 952.07	= G+H+I+J	7 570 769.21
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (I)	Section de fonctionnement	E	1 887 585.54	K	1 285 487.98
	Section d'investissement	F	285 560.29	L	245 000.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 173 145.83	= K+L	1 530 487.98
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 351 515.91	= G+I+K	8 617 316.23
	Section d'investissement	= B+D+F	470 581.99	= H+J+L	483 940.96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 822 097.90	= G+H+I+J+K+L	9 101 257.19

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	1 887 585.54
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante	1 887 585.54	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs simi	22 669.54	
6574	Subventions de fonctionnement aux asso. et autres personnes de droit privé	1 864 916.00	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		
73	Impôts et taxes		
74	Dotations, subventions et participations		1 285 487.98
74718	Autres		875 000.00
7472	Régions		410 487.98
75	Autres produits de gestion courante		
013	Atténuations de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	245 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		245 000.00
1311	Etat et établissements nationaux		179 000.00
1312	Régions		66 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectation...		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipements versées		
21	Immobilisations corporelles	285 560.29	
2184	Mobilier	6 687.67	
2188	Autres immobilisations corporelles	278 872.62	
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Compte administratif 2012
--	--------------------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES
II
A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 528 095.28	1 293 360.01	61 349.55		173 385.72
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 532 021.28	2 469 273.00	15 611.10		47 137.18
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	4 417 550.00	2 460 865.77	11 420.88	1 887 585.54	57 677.81
Total des dépenses de gestion courante		8 477 666.56	6 223 498.78	88 381.53	1 887 585.54	278 200.71
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	12 850.00	9 898.00			2 952.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 490 516.56	6 233 396.78	88 381.53	1 887 585.54	281 152.71
023	Virement à la section d'investissement (2)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	171 700.00	142 152.06			29 547.94
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		171 700.00	142 152.06			29 547.94
TOTAL		8 662 216.56	6 375 548.84	88 381.53	1 887 585.54	310 700.65

 Pour information
 D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

(3)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	27 950.00	25 073.73			2 876.27
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	524 730.00	506 520.68	17 556.10		653.22
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	6 889 400.95	5 501 159.38	58 700.00	1 285 487.98	44 053.59
75	Autres produits de gestion courante	26 800.00	29 284.35			-2 484.35
Total des recettes de gestion courante		7 468 880.95	6 062 038.14	76 256.10	1 285 487.98	45 098.73
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	6 547.28	6 747.28			-200.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 475 428.23	6 068 785.42	76 256.10	1 285 487.98	44 898.73
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	29 700.00	29 698.40			1.60
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		29 700.00	29 698.40			1.60
TOTAL		7 505 128.23	6 098 483.82	76 256.10	1 285 487.98	44 900.33

 Pour information
 R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

(3)

1 157 088.33

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 500.00	4 949.43		9 550.57
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles	618 988.90	150 373.87	285 560.29	183 054.74
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	633 488.90	155 323.30	285 560.29	192 605.31
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation... (5)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	633 488.90	155 323.30	285 560.29	192 605.31
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	29 700.00	29 698.40		1.60
041	Opérations patrimoniales (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 700.00	29 698.40		1.60
	TOTAL	663 188.90	185 021.70	285 560.29	192 606.91

Pour information
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(2)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	439 700.00	45 000.00	245 000.00	149 700.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	439 700.00	45 000.00	245 000.00	149 700.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)				
138	Autres subv. d'invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation...				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	439 700.00	45 000.00	245 000.00	149 700.00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	171 700.00	142 152.06		29 547.94
041	Opérations patrimoniales (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	171 700.00	142 152.06		29 547.94
	TOTAL	611 400.00	187 152.06	245 000.00	179 247.94

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(2)

51 788.90

(1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 354 709.56		1 354 709.56
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 484 884.10		2 484 884.10
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	2 472 286.65		2 472 286.65
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	9 898.00		9 898.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		142 152.06	142 152.06
Dépenses de fonctionnement - Total		6 321 778.31	142 152.06	6 463 930.37

Pour information			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		29 698.40	29 698.40
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisation (5)</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 949.43		4 949.43
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	150 373.87		150 373.87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
45..	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs</i>			
Dépenses d'investissement - Total		155 323.30	29 698.40	185 021.70

Pour information			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de n-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 073.73		25 073.73
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	524 076.78		524 076.78
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	5 559 859.38		5 559 859.38
75	Autres produits de gestion courante	29 284.35		29 284.35
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	6 747.28	29 698.40	36 445.68
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transfert de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		6 145 041.52	29 698.40	6 174 739.92

Pour information
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

1 157 088.33

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement	45 000.00		45 000.00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)(5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		142 152.06	142 152.06
45..	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
Recette d'investissement - Total		45 000.00	142 152.06	187 152.06

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

51 788.90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 528 095.28	1 293 360.01	61 349.55		173 385.72
60611	Eau et assainissement	800.00	468.27			331.73
60612	Energie - Electricité	29 150.00	26 690.79	1 821.56		637.65
60622	Carburants	52 150.00	52 029.91			120.09
60632	Fournitures de petit équipement	39 230.00	30 506.29	4 094.43		4 629.28
6064	Fournitures administratives	14 200.00	14 267.42			-67.42
611	Contrats de prestations de services	206 240.23	191 982.11	6 823.12		7 435.00
6132	Locations immobilières	91 450.00	90 536.30			913.70
6135	Locations mobilières	237 520.00	215 955.19	6 193.77		15 371.04
614	Charges locatives et de copropriété	2 000.00	896.03			1 103.97
61522	Bâtiments	9 300.00	8 283.49			1 016.51
61551	Matériel roulant	96 680.00	96 016.70	2 538.73		-1 875.43
61558	Autres biens mobiliers	15 395.00	13 336.89	379.79		1 678.32
6156	Maintenance	14 100.00	13 040.14	5 619.52		-4 559.66
616	Primes d'assurance	22 750.00	23 609.50			-859.50
617	Etudes et recherches	118 212.05	-2 436.84	2 436.84		118 212.05
6182	Documentation générale et technique	14 050.00	11 656.35	1 086.71		1 306.94
6184	Versements à des organismes de formation	9 700.00	8 259.40	774.48		666.12
6185	Frais de colloques et séminaires	4 750.00	3 610.21	30.00		1 109.79
6188	Autres frais divers	7 570.00	5 577.61			1 992.39
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400.00	959.96			440.04
6226	Honoraires	25 155.00	21 110.99	2 731.20		1 312.81
6228	Divers	50.00	25.71			24.29
6231	Annonces et insertions	27 850.00	22 592.79	1 240.17		4 017.04
6232	Fêtes et cérémonies	4 250.00	3 000.00	750.00		500.00
6233	Foires et expositions	4 100.00	3 960.80			139.20
6236	Catalogues et imprimés	37 650.00	26 703.89	8 277.67		2 668.44
6237	Publications	8 000.00	5 301.91			2 698.09
6238	Divers - Déplacements (hôtels, restaurants)	84 789.00	86 020.63	4 286.92		-5 518.55
6241	Transports de biens	18 700.00	15 544.71	1 746.26		1 409.03
6244	Transports administratifs	67 550.00	54 214.22	3 343.60		9 992.18
6247	Transports collectifs	10 000.00	10 496.82			-496.82
6255	Frais de déménagement	1 100.00	1 093.99			6.01
6256	Missions	71 300.00	66 154.99	1 886.32		3 258.69
6257	Réceptions	38 281.00	39 834.77	247.30		-1 801.07
6261	Frais d'affranchissement	37 213.00	38 006.19			-793.19
6262	Frais de télécommunications	28 450.00	24 854.85	664.39		2 930.76
627	Services bancaires et assimilés	500.00	273.68			226.32
6281	Concours divers (cotisations...)	18 630.00	18 175.72			454.28
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 850.00	13 986.87	1 599.51		263.62
63512	Taxes foncières	4 750.00	4 178.71			571.29
63513	Autres impôts locaux	4 080.00	1 789.60	1 357.88		932.52
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 500.00	6 913.00			-413.00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres	26 700.00	23 879.45	1 419.38		1 401.17
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 532 021.28	2 469 273.00	15 611.10		47 137.18
6218	Autre personnel extérieur	18 350.00	17 272.29			1 077.71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 050.00	6 238.26			-188.26
6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de l'	28 020.00	28 548.34			-528.34
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur ré	125 070.00	131 923.54	13 187.51		-20 041.05
64111	Rémunération principale	121 910.00	120 749.00			1 161.00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité		18.32			-18.32

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64118	Autres indemnités	1 820.00	1 834.80			-14.80
64131	Rémunérations					
641311	Rémunérations personnel permanent	1 017 630.00	998 967.38			18 662.62
641312	Rémunérations personnel non permanent	613 831.28	350 148.87	874.72		262 807.69
64168	Autres emplois d'insertion	20 650.00	33 468.59			-12 818.59
64511	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. permanents	307 670.00	306 211.47			1 458.53
64512	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. non permanents	51 040.00	155 221.09			-104 181.09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	34 980.00	28 025.92			6 954.08
64531	Cotisations aux caisses de retraite permanents	38 330.00	37 751.54			578.46
64532	Cotisations aux caisses de retraite non permanents	5 050.00	40 875.91			-35 825.91
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					
64541	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. permanents	57 900.00	57 402.24			497.76
64542	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. non permanents	7 760.00	37 889.79			-30 129.79
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 970.00	8 618.85			-1 648.85
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	770.00	6 483.75	1 403.91		-7 117.66
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	9 850.00	8 326.50			1 523.50
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 620.00	2 934.55	144.96		540.49
6478	Autres charges sociales diverses	1 600.00	40 193.00			-38 593.00
6488	Autres charges	53 150.00	50 169.00			2 981.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	4 417 550.00	2 460 865.77	11 420.88	1 887 585.54	57 677.81
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, pro	118 800.00	85 869.98	7 220.88	22 669.54	3 039.60
6574	Subventions de fonctionnement aux asso. et autres	4 298 750.00	2 374 995.79	4 200.00	1 864 916.00	54 638.21
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 477 666.56	6 223 498.78	88 381.53	1 887 585.54	278 200.71
66	Charges financières (b)					
67	Charges exceptionnelles (c)	12 850.00	9 898.00			2 952.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 850.00	9 898.00			2 952.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (3)					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 490 516.56	6 233 396.78	88 381.53	1 887 585.54	281 152.71
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)(5)(6)	171 700.00	142 152.06			29 547.94
6811	Dotations aux amort. des immobilisations incorpor	171 700.00	142 152.06			29 547.94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		171 700.00	142 152.06			29 547.94
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		171 700.00	142 152.06			29 547.94

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Compte administratif 2012
---	------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 662 216.56	6 375 548.84	88 381.53	1 887 585.54	310 700.65

Pour information D.002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
--	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (RP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits Rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	27 950.00	25 073.73			2 876.27
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	27 950.00	25 073.73			2 876.27
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	524 730.00	506 520.68	17 556.10		653.22
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	410 520.00	428 884.69	17 556.10		-35 920.79
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	48 000.00	47 802.91			197.09
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	54 210.00	20 632.08			33 577.92
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes)	12 000.00	9 201.00			2 799.00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	6 889 400.95	5 501 159.38	58 700.00	1 285 487.98	44 053.59
74718	Autres	1 832 990.00	896 760.00	53 000.00	875 000.00	8 230.00
74728	Subventions Région Centre	4 792 710.95	4 347 373.68		410 487.98	34 849.29
74738	Subventions Conseils généraux	112 800.00	107 100.00	5 700.00		
74748	Autres communes	127 400.00	127 403.64			-3.64
74758	Autres groupements					
74788	Subventions et participations: Autres organismes (d)	23 500.00	22 522.06			977.94
75	Autres produits de gestion courante	26 800.00	29 284.35			-2 484.35
758	Produits divers de gestion courante	26 800.00	29 284.35			-2 484.35
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70 + 73 + 74 + 75 + 013)		7 468 880.95	6 062 038.14	76 256.10	1 285 487.98	45 098.73
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	6 547.28	6 747.28			-200.00
7788	Produits exceptionnels divers	6 547.28	6 747.28			-200.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (2)					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 475 428.23	6 068 785.42	76 256.10	1 285 487.98	44 898.73
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (3)(4)(5)	29 700.00	29 698.40			1.60
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	29 700.00	29 698.40			1.60
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 700.00	29 698.40			1.60
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 505 128.23	6 098 483.82	76 256.10	1 285 487.98	44 900.33
Pour information R.002: Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 157 088.33				

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Compte administratif 2012
--	--------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Credits annulés
			Thres émis	Produits Rattachés	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR.N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opération et 204)	14 500.00	4 949.43		9 550.57
2051	Concessions et droits similaires	14 500.00	4 949.43		9 550.57
204	Subventions d'équipements versées (sauf opération)				
21	Immobilisations corporelles (sauf opération)	618 988.90	150 373.87	285 560.29	183 054.74
2182	Matériel de transport	110 596.80			110 596.80
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 050.00	26 496.49		553.51
2184	Mobilier	11 225.61	3 521.87	6 687.67	1 016.07
2188	Autres immobilisations corporelles	470 116.49	120 355.51	278 872.62	70 888.36
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)				
23	Immobilisations en cours (sauf opération)				
	Opérations d'équipement n° (2)				
Total des dépenses d'équipement		633 488.90	155 323.30	285 560.29	192 605.31
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation...				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières					
	Opé. pour compte de tiers n° (3)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		633 488.90	155 323.30	285 560.29	192 605.31
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	29 700.00	29 698.40		1.60
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	29 700.00	29 698.40		1.60
13912	Régions	29 700.00	29 698.40		1.60
	Charges transférées (6)				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 700.00	29 698.40		1.60

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Compte administratif 2012
--	------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		663 188.90	185 021.70	285 560.29	192 606.91

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 04.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	439 700.00	45 000.00	245 000.00	149 700.00
1311	Etat et établissements nationaux	349 700.00		179 000.00	170 700.00
1312	Régions	90 000.00	45 000.00	66 000.00	-21 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	439 700.00	45 000.00	245 000.00	149 700.00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subv. d'invest. non transférables				
165	dépot et cautionnement reçu				
18	Compte de liaison : affectation...				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (2)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	439 700.00	45 000.00	245 000.00	149 700.00
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (3)(4)	171 700.00	142 152.06		29 547.94
2805	Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc	32 030.00	20 530.45		11 499.55
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 450.00	3 435.01		14.99
28182	Matériel de transport	17 400.00	7 491.40		9 908.60
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 010.00	38 007.39		5 002.61
28184	Mobilier	13 400.00	10 281.59		3 118.41
28188	Autres immobilisations corporelles	62 410.00	62 406.22		3.78

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		171 700.00	142 152.06		29 547.94
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		171 700.00	142 152.06		29 547.94

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	611 400.00	187 152.06	245 000.00	179 247.94
--	------------	------------	------------	------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	51 788.90
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaire

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre) ou POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL DES RECETTES AFFECTEES			C			D
13	Subventions d'investissement					
16	Subventions et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

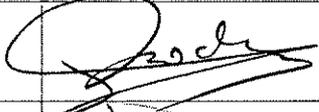
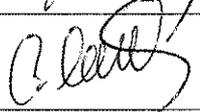
Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 15/05/2013

Présenté par le Directeur,
A Issoudun, le 14/06/2013
Le Directeur,Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire
A Issoudun, le 14/06/2013

Les membres du conseil d'administration,

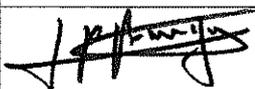
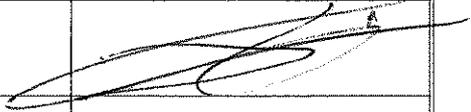
Jean-Michel Bodin (titulaire)	
Yann Bourseguin (titulaire)	
Carole Canette (titulaire)	
Clémence Dauphin (titulaire)	
Christine Fauquet (titulaire)	
Karine Gloanec-Maurin (titulaire)	
Saadika Harchi (titulaire)	
Josette Philippe (titulaire)	
Chantal Rebout (titulaire)	
Christophe Rossignol (titulaire)	
Michel Cosnier	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Le préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant	
Le recteur de l'Académie d'Orléans Tours	
Le directeur régional des Affaires Culturelles	
Le chef service Politiques culturelles / Ministère	
Le conseiller livre et lecture à la DRAC Centre	
Le conseiller cinéma audiovisuel à la DRAC Centre	
Claude Cadet (titulaire)	
Anne-Françoise Blot (titulaire)	
Yohann Demoustier (titulaire)	
Emmanuelle Dunand (titulaire)	
Patrick Lamassoure (titulaire)	
Catherine Martin-Zay (titulaire)	
Alexandre Tinseau (titulaire)	
Fanny Barrot (titulaire)	
Philippe Leroy (titulaire)	
Jean-Marie Beffara (suppléant)	
Angélique Delahaye (suppléante)	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Annie Dubourg (suppléante)	
Charles Fournier (suppléant)	
Isabelle Gaudron (suppléante)	
Jean-Philippe Grand (suppléant)	
Isabelle Mancion (suppléante)	
Monique Raynaud (suppléante)	
Pierre-Alain Roiron (suppléant)	
Pascale Rossler (suppléante)	
Gérard Bert (suppléant)	
Emmanuel Cyriaque (suppléant)	
Stéphane Doré (suppléant)	
Gilbert Le Traon (suppléant)	
Jean-François Marchandise (suppléant)	
Dominique Veaute (suppléante)	
Marie-Laure Boukredine (suppléante)	
Gwenaël Le Corre (suppléant)	

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Compte administratif 2012
---	------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Directeur, compte tenu de la transmission,
 le 21 juin 2013 et de la publication le 21 juin 2013
 A Issoudun, le
 21 juin 2013

